

Avis public est, par la présente donné aux électeurs de Piedmont par
Sylvie Dupuis, présidente d'élection, que :

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : Maire, Conseillers aux sièges no. 1, 2, 3, 4, 5 et 6.
2. Toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de la secrétaire d'élection désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du 17 septembre 2021 au 1^{er} octobre 2021

Vendredi	17 et 24 septembre 2021	De 09h à 11h30
Lundi au jeudi	20 septembre 2021 au 30 septembre 2021 inclusivement	De 09h à 11h30 De 13h30 à 16h00
Vendredi	1 ^{er} octobre 2021	De 09h à 16h30

À noter – le vendredi 1^{er} octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9h à 16h30 de façon continue.

3. Si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste, un scrutin sera tenu le : **7 novembre 2021 de 9h30 à 20h** et un vote par anticipation sera tenu les : **30 et 31 octobre 2021 de 9h30 à 20h.**
4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous aurez 70 ans ou plus le jour du scrutin;
- Entre le samedi 17 octobre et le samedi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - . êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis au moins 14 jours;
 - . avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(euse) de la maladie;
 - . présentez un symptôme de COVID-19;
 - . avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - . êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

5. J'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection Mme Lise Fournelle
6. Vous pouvez me joindre ou joindre la secrétaire d'élection désignée à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et aux numéros de téléphone suivants :

Présidente d'élection 670, Principale, Piedmont (450) 227-1888 p. 224	Secrétaire d'élection 670, Principale, Piedmont (450) 227-1888 p. 228
--	--

La loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, article 99.

DONNÉ À PIEDMONT, CE 3^E JOUR de SEPTEMBRE 2021.

Sylvie Dupuis,
Présidente d'élection